

## **Abris de la protection civile – Qu'en est-il de leur entretien ?**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

A ce jour, personne ne peut ignorer que notre monde vit une période troublée ou les conflits armés font rage un peu partout. La menace nucléaire est brandie régulièrement par certains dirigeants.

De plus notre commune se situe à moins de 100 km des centrales nucléaires de Fessenheim (susceptible de rouvrir) et de Mühleberg. Nous savons tous qu'elles ne sont plus de prime jeunesse et leur fermeture a déjà été discutée et reportée à plusieurs reprises en raison de leur vétusté et risque de catastrophe nucléaire.

Comme chaque citoyen suisse et pour notre sécurité, ma famille a eu l'obligation de participer au financement de l'abri PC afin qu'en cas de catastrophe un endroit sécurisé puisse nous accueillir. A Vermes, les locaux se trouvent sous la place de sport située derrière la halle de gymnastique.

Il y a quelques mois j'ai eu la possibilité de visiter les lieux et il faut bien dire qu'en l'état, ils ne sont pas du tout accueillants et j'espère de tout cœur ne jamais devoir y séjourner, car :

La ventilation est défectueuse, les sanitaires mériteraient une révision, l'endroit sent la moisissure par manque d'aération, les lits matelas/couvertures/oreillers ne sont plus emballés et sentent mauvais, la partie cuisine hors-service est actuellement occupée occasionnellement par des jeunes gens du village qui chauffent les locaux avec des moyens plus que discutables et possiblement dangereux notamment pour leur santé mais aussi en cas d'incendie.

Je suis bien consciente que l'endroit n'est pas un club de vacances, mais il me semble qu'un bon « coup de balai régulier » ne serait pas superflu au moins pour maintenir ces locaux et leurs installations en état et si nécessaire opérationnels.

Ma question :

Est-ce que pour l'abri PC de Vermes un état des lieux régulier et si nécessaire une remise en état peuvent être envisagés ? si oui à quelle fréquence, par exemple 1 x par année ?

Et en général qu'en est-il pour les abris des 4 villages de Val Terbi ?

Je vous remercie de votre réponse

Catherine Wolff  
VTE

Vermes, le 20.6.2024